

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE

Date : le 18 janvier 2021
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 01-21	Proposée par : Charles Aubée Appuyée de : Robert Gaudet
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements comme suit : <ul style="list-style-type: none">○ Ajouter : 9. f) Résolution – Fermeture de compte et transfert des fonds○ Omettre : 19. a) Résolution – Date de la prochaine réunion ordinaire○ Ajouter : 19. b) Multi-logements – Rue du Moulin	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

5. Présentations diverses

- a) Résolution – Décision du conseil suite à l'évaluation d'une situation.

Résolution : 02-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil autorisent le paiement de la balance du montant dû à Plomberie Chaleur (montant total = 5,152 et 563.50 = 5 715.50 \$ taxe incluse)	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

- a) Résolution – Réunion ordinaire du 19 octobre 2020

Résolution : 03-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 octobre 2020 soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Réunion extraordinaire du 9 novembre 2020

Résolution : 04-21	Proposé par : Robert Gaudet Appuyé de : Charles Aubé
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2020 soit accepté tel que présenté avec la correction suivante :	
<ul style="list-style-type: none">• Point 5. f) Le montant est de 208 633 \$ et non 203 633 \$. (Résolution 117-20)	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Réunion extraordinaire du 25 novembre 2020

Résolution : 05-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 novembre 2020 soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- d) Résolution – Réunion extraordinaire du 22 décembre 2020

Résolution : 06-21	Proposé par : Robert Gaudet Appuyé de : Charles Aubé
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 décembre soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

- Réunion extraordinaire du 8 novembre 2020 – La directrice générale confirme l'installation du nouveau système à clé automatique pour la porte d'entrée. Les travaux ont été complétés en décembre 2020. Noter, vous pouvez toujours utiliser la clé habituelle.

8. Rapport du maire

- a) Rapport : Maire Doucet donne un rapport verbal qui inclut plusieurs rencontres avec les employés cadres de la municipalité ainsi que la CSR et la BNPP.

9. Finance

- a) Résolution – Adoption des comptes fournisseurs payés du fond général d'octobre à décembre 2020

Résolution : 07-21	Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond général en octobre 2020 au montant de 125 291.70 \$;	
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond général en novembre 2020 au montant de 67 786.28 \$;	
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond général en décembre 2020 au montant de 162 014.26 \$.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Adoption des comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts d'octobre à décembre 2020

Résolution : 08-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts en octobre 2020 au montant de 4 616.45 \$;	
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts en novembre 2020 au montant de 2 337.16 \$;	
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts en décembre 2020 au montant de 35 790.56\$.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Adoption du rapport – Emprunts capitaux (janvier à décembre 2020)

Résolution : 09-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil adoptent le rapport des emprunts capitaux de janvier à décembre 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

d) Résolution – Adoption du rapport – Taxe à l’essence (janvier à décembre 2020)

Résolution : 10-21	Proposé par : Charles Aubé Appuyé de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil adoptent le rapport sur la taxe à l’essence de janvier à décembre 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

e) Résolution – Facture reçue reliée au projet de la nouvelle pompe d’égouts (Emprunts capitaux)

Résolution : 11-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil acceptent de payer un montant surplus de 3 921 \$ + taxe (588.15) = 4 509.15 \$ à RH Frenette afin de payer une demande ordre de modification « Change order ».	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

f) Résolution – Fermeture de compte et transfert de fonds

Résolution : 12-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil autorisent la direction à fermer le compte « folio 3942 » sous le titre de « Beniro » et que les fonds de 3 020.32 soient transférés au compte général opérationnel du village.	
Que les membres du conseil autorisent la direction à fermer le compte « folio 15195 » sous le titre de la « Salle Gilles Doucet ». (Note : les fonds avaient été transférés en 2018.)	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

10. Travaux Publics / Transport / Environnement

a) Résolution – TRAVAUX PUBLICS : Toilette au Parc du Vieux Moulin

Résolution : 13-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil acceptent de placer une toilette publique au Parc du Vieux Moulin au montant de 5 000 \$ plus taxe.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – ENVIRONNEMENT : 3^e phase du « Projet action changements climatiques »

Résolution : 14-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
<p style="text-align: center;">Résolution du conseil municipal à l'effet de participer à la 3^e phase du « Projet action changements climatiques » (PACC-3)</p> <p>Proposition et entente entre la municipalité de Nigadoo et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB).</p> <p>A. ENGAGEMENT DE L'AFMNB L'AFMNB s'engage à fournir les services nécessaires et produire les livrables afin de réaliser les trois premières étapes du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir un inventaire de référence et des prévisions des émissions de gaz à effet de serre (GES). 2. Établir des objectifs de réduction des émissions de GES. 3. Élaborer un plan d'action local pour atteindre les objectifs de réduction. <p>B. ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ PARTICIPANTE La municipalité de Nigadoo s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir l'aide et les ressources en support à la réalisation des trois étapes du programme PPC. - Adopter par résolution son plan d'action à la fin du projet. <p>C. CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ PARTICIPANTE Selon la grille de coût de l'AFMNB, la contribution en espèces demandée à la municipalité de Nigadoo sera de mille dollars (1,000 \$) TVH non incluse. Dans l'hypothèse où le projet serait accepté par le FFE 2021-2022, la municipalité de Nigadoo s'engage à verser la contribution à l'AFMNB avant la fin de l'année 2021.</p> <p>D. ENTENTE DE PARTENARIAT CONDITIONNELLE AU FINANCEMENT DU PROJET Cette entente de partenariat est conditionnelle à l'obtention du financement du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) 2021-2022 du Gouvernement du Nouveau-Brunswick. À cet effet, aucun paiement de la contribution financière par la municipalité ne sera exigé par l'AFMNB avant la confirmation du projet par le FFE. Dans l'éventualité où le projet PACC-3 n'obtiendrait pas une subvention du FFE 2021-2022, cette entente deviendrait caduque.</p> <p>E. SIGNATURES DES PARTENAIRES ATTENDU le projet PACC-3 de l'AFMNB a pour objectif de réaliser les trois premières étapes du programme Partenaires du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ; ATTENDU l'intérêt de la municipalité de Nigadoo à faire face aux enjeux et agir contre les changements climatiques; La Municipalité de Nigadoo s'engage à devenir membre du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne de municipalités (FCM). La Municipalité de Nigadoo s'engage à participer financièrement pour un montant maximal de 1,000 \$ (TVH non incluse) conformément à la section D. de la présente entente.</p>	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro – Néant

12. Affaires communautaires et tourisme

a) Projet – Parc du Vieux Moulin (approbation du conseil afin de monter une demande)

- Suite à une discussion, les membres du conseil demandent à l'Agente communautaire de monter une demande et de présenter les détails lors d'une réunion de travail ultérieure.
- De plus, le conseil demande de soumettre une demande à l'agente immobilière, avec conditions, pour l'achat du terrain en question. Les conditions comprennent une date d'échéance, disponibilité de finances, inspections, etc. Ceci accordera le temps nécessaire de faire plus de recherches et de mieux comprendre l'ampleur du projet.
- Suite à une évaluation de la situation, une décision formelle sera prise par les membres du conseil.

13. Urbanisme et aménagement

- a) Rapports :
 - i. Octobre 2020
 - ii. Novembre 2020
 - iii. Décembre 2020

14. Affaires régionales – Néant

15. Affaires diverses

- a) Résolution – Recensement 2021

Résolution : 15-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Qu'il soit résolu que le Conseil de la Corporation de Nigadoo appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca . Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Publi-sacs / Info-lettres

Résolution : 16-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil demandent à la direction de créer un arrêté municipal afin d'interdire de jeter les publi-sacs n'importe-où dans les cours des citoyens.	
Que les sacs soient placés dans des boîtes ou proche de la porte d'entrée seulement.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

16. Correspondances – Voir Dropbox

17. Arrêtés et politiques municipaux – Néant

18. Ressources Humaines

- a) Rapports des employés.es : L'Agente communautaire et la directrice générale présentent leurs rapports.

19. Affaires nouvelles

a) Résolution – Date de la prochaine réunion ordinaire – Omettre

b) Multi-logements – Rue du Moulin

Résolution : 17-21	Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé
Que les membres du conseil votent de ne pas placer de restrictions sur le placement des unités des nouveaux blocs multi-logements sur la rue du Moulin.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

20. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 20.

*Prochaine réunion ordinaire prévue le mardi 16 février 2021 à 19 h (lundi est congé).

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière